

Déclaration du Maire de Nanterre  
Mercredi 12 octobre 2022

CONTACTS :

Mélina COHEN-SETTON  
Attachée de presse

melina.cohen.setton@editial.fr  
06 18 12 74 59

Cathy BRUNO  
Cheffe de cabinet  
Cabinet du maire et des élu·e·s  
Ville de Nanterre

cathy.bruno@mairie-nanterre.fr  
01 47 29 51 29  
06 34 13 91 90

## **Lycée Joliot-Curie : le Maire de Nanterre demande à l'Education nationale d'entendre la revendication d'une véritable aide aux devoirs des jeunes.**

La première revendication exprimée par les lycéennes et les lycéens de Joliot-Curie est le rétablissement d'une véritable aide aux devoirs. C'est une demande légitime. Elle exprime une volonté de réussir ses études. Elle témoigne d'une confiance dans l'école publique. Beaucoup d'élèves ressentent le besoin de rester au lycée après les cours pour être accompagnés.

Or, à ce jour, la réponse de l'Education nationale à cette revendication n'est absolument pas à la hauteur des enjeux. Elle consiste à mobiliser un élève polytechnicien pour des soutiens dans deux matières, en mathématiques et en physique chimie pendant deux heures par jour. Il est également fait état du recrutement en cours de deux assistants pédagogiques, sans plus de précision.

Dans un lycée de près de 1 700 élèves, la mise en place d'une aide aux devoirs dans toutes les matières est une demande légitime, après les confinements successifs qui ont éloigné les enfants des établissements scolaires pendant la crise sanitaire, auxquels s'ajoutent le déficit de recrutement d'enseignants, la baisse de la Dotation Horaire Globale (DHG) des établissements situés dans les Quartiers de la Politique de la Ville (QPV), la réforme contestée des Lycées, les situations de détresse générées par Parcoursup ou encore le déficit de débouchés dans les filières post-bac. Cette revendication témoigne d'une inquiétude largement partagée de la jeunesse face à son avenir, jeunesse pourtant animée d'une réelle volonté de réussir.

Si la direction de l'établissement a reçu les nouveaux représentants du Conseil de la vie lycéenne (CVL) et transmis des informations aux parents via l'espace numérique du lycée, il est regrettable qu'aucune précision ne leur ait été donnée, notamment sur les modalités et le calendrier exact de mise en œuvre du dispositif d'aide aux devoirs. L'absence d'expression officielle de l'Education nationale sur les moyens qui seront effectivement mis à disposition des élèves du lycée pour favoriser leur réussite éducative renforce le malaise.

Dans ce contexte, avec l'équipe municipale, nous sommes mobilisés pour que la demande d'un renforcement des moyens humains et pédagogiques du lycée Joliot-Curie soit entendue. C'est la prise en compte de cette demande qui permettra de ramener un climat de sérénité. Nous agissons en ce sens. Les jeunes, les parents, les enseignants et les personnels du lycée ne veulent pas de la violence. Ils veulent au contraire que leur établissement soit reconnu comme un lycée où l'on travaille pour réussir. Car oui, on peut réussir dans un lycée d'une ville populaire !

Dans le même temps, des élus municipaux se sont rendus hier au commissariat de police où quatorze lycéens étaient retenus en garde à vue, et ont été reçus par le commissaire divisionnaire et son adjoint pour relayer les inquiétudes des parents. Je me réjouis que neuf élèves aient été libérés à cette heure. Nous sommes aux côtés de l'ensemble de la communauté éducative pour demander un retour à une situation apaisée qui garantisse les meilleures conditions de travail aux élèves et aux personnels éducatifs.

\*\*\*